

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXIII

33^e Année — N^o 1

PRINTEMPS 1970

137

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, Rue Voltaire

Carcassonne

TOME XXIII

33^e Année — N^o 1

PRINTEMPS 1970

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 7 F par an — Prix au Numéro : 2 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N^o 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

(Tome XXIII - 33^e Année - N° 1 - Printemps 1970)

SOMMAIRE

Jean-Pierre PINIÈS

Essai sur la Magie populaire dans les Pays d'Aude

●
Première Partie :

Le Sorcier

(suite et fin).

ESSAI SUR LA MAGIE POPULAIRE DANS LES PAYS D'AUDE

Première Partie : LE SORCIER

(SUITE)

454. Mythologie du grimoire.

La tradition populaire, en prêtant des traits fantastiques à ces livrets a accru la puissance qu'ils tenaient de leur nature et constitue une véritable mythologie, un système non clos aux traits variables, reflet d'une création originale.

4541. Son nom.

Dans notre région sont surtout connus le Grand et le Petit Albert, tous les livres de magie étant d'ailleurs regroupés sous ce patronyme : le second est considéré comme le plus dangeureux, le plus puissant, puisqu'il permet de faire danser les femmes nues, de trouver des trésors ou de donner la mort à ses ennemis alors que le premier, consacré au problème de la sexualité et de la génération, apparaît comme plus bénin.

4542. La lecture.

Elle correspond à un rite particulier, précis, qui va à l'encontre de la pratique normale puisqu'il inverse systématiquement le processus commun.

point n° 27 : Ce sont des livres qui se lisent à l'envers.

De plus, il faut être attentif, éviter toute erreur sous peine de risques terribles ; dans la sorcellerie comme dans la magie, la forme est première, rythmant l'être du désir.

point n° 25 : Il fallait pas se tromper en le lisant, il fallait pas contester.

Le curieux qui voudrait feuilleter l'Albert doit prendre garde et savoir à quoi il s'engage.

point n° 5 : A la première page de ce livre, il est marqué :
« Si tu as peur ne dépasse pas cette page ».

4543. Ses pouvoirs.

Il est normal qu'un tel ouvrage donne à son possesseurs des pouvoirs surnaturels importants dans tous les domaines de la vie.

45431. Il permet les communications avec l'au-delà.

point n° 27 : A Labastide-en-Val il y en avait un qui parlait avec les morts : il avait un livre, le Grand Albert. Il avait même les deux !...

45432. Celui qui le possède peut entrer à sa guise dans les maisons, fussent-elles fermées.

point n° 33 : A Baixas, il y a un sorcier en exercice qui possède le Petit Albert. Une femme se plaint que chaque soir ce sorcier lui tire les jambes, et la nuit il frappe dans sa chambre avec un bâton. Cette femme est allée le voir et il lui a répondu : « Je n'ai pas fini de t'embêter ».

45433. Il est parfois utilisé dans des cérémonies secrètes.

point n° 33 : Des fois le sorcier prenait le Petit Albert, puis il allait vers le cimetière où il rencontrait une femme. Alors ils se mettaient à danser et faisaient des choses avec le livre.

4544. Ses méfaits.

La mythologie populaire prête aussi au grimoire des attributs négatifs qui alimentent les craintes, accentuant son caractère maléfique et néfaste.

45441. Il donne le sommeil.

point n° 1 : A Aunat une institutrice était en pension dans un café où se faisaient des veillées. Il y avait des jeunes qui avaient le Petit Albert. Elle disait qu'elle en croyait rien et qu'on l'endormirait pas. Soi-disant que ce livre-là ça endormait. Ils se sont mis à lire et elle s'est endormie en les entendant. Et alors comme morte ! Ils la secouaient, mais adieu ! Ils ont continué à lire et à la fin du livre ils ont vu ce qu'il fallait faire pour la réveiller.

45442. Manifestations provoquées par le livre.

point n° 22 : La mère d'un informateur a refusé de parler en disant qu'elle avait rêvé de sorcier et du diable de cinq à vingt ans. En effet, quand elle était petite, elle se trouvait dans une pièce où son père lisait le petit Albert. Quand il était arrivé à la page où il est écrit : « Et le diable apparaîtra » la porte s'était ouverte. Il avait jeté le livre à terre et la porte s'était refermée.

point n° 15 : Aux Ilhes il y en a un qui habitait à côté du sorcier et qui entendait un « rambalh » (vacarme) de tous les diables, tous les soirs, quand l'autre lisait son livre.

point n° 4 : Une jeune fille s'était fait prêter le Petit Albert. Elle couchait avec sa sœur au-dessus de la chambre de ses parents. Une nuit elles ont entendu un grand bruit, tous les meubles avaient sauté et s'étaient mis en pagaïe. La table volait partout dans l'appartement. Elle a compris et rendu ce livre.

point n° 4 bis : Une autre fille faisait du « spiritisme » avec ce livre : elle empêchait de dormir toute la maison à cause du bruit.

point n° 10 : Mon mari avait mis l'Albert dans un tiroir sans que je le sache. Le lendemain : « Piou, Piou ». Le petit me dit : « Maman, on a un petit chat ». Je regarde partout, à côté du buffet, je passe le balai partout, je regarde sur le gaz : rien. Mon fils me dit : « Maman, j'ai vu un oiseau tout noir sur le gaz. C'était le cri de la chouette mais j'ai dit que c'était un chat ». J'ai de nouveau cherché et j'ai trouvé le livre dans un tiroir.

4545. Il oblige son possesseur à faire le mal.

point n° 10 : Le type qui a ce livre, neuf fois il fait le mal sur une bête, mais à la dixième il est obligé de le faire sur un humain.

point n° 15 : C'est tant pis pour vous : si vous achetez ce livre vous êtes avec le diable. Alors vous voulez pas faire du mal et vous êtes obligés d'en faire.

point n° 27 : Tous ces types ils font des choses qu'ils feraient pas s'ils ne lisaient pas ces livres.

La volonté se confond alors avec le fatidique : le sorcier n'est plus acteur, mais victime d'un pacte dont l'enjeu lui échappe.

4546. Les dangers de l'Albert.

point n° 27 : Tot aquo podia faire venir capbord ! (Tout cela pouvait rendre fou).

point n° 31 : Si on a le Petit et le Grand Albert, on devient possédé du démon. Une femme d'Olonzac qui l'avait lu se levait en criant, la nuit.

point n° 4 : Il faut avoir l'esprit solide pour lire ces choses-là. Il faut pas que ça vous empêche de dormir toute la nuit.

La fille qui faisait du spiritisme, elle perdait le

sommeil et même la tête. Cal pas que perdon l'èime. (Il ne faut pas qu'ils perdent le bon sens). Il faut pas dépasser les forces (l'informatrice fait deux gestes pour signifier les forces physiques et mentales).

point n° 10 : Mon mari faisait le service du Val de Dagne et rencontrait un chauffeur tous les jours. Chaque soir, il n'avait pas sitôt soupé qu'il montait à la chambre, sans vouloir faire la belote ! Un jour, ils sont montés et ont regardé par la serrure : à ce qu'il paraît, il se débattait devant sa table comme un fou, avec son livre ouvert. Il s'est pendu dans l'affaire de trois ou quatre jours après.

4547. Destruction, transmission.

Malheur au propriétaire de l'Albert, car il ne pourra s'en défaire : en effet le livre est indestructible ; le seul moyen de s'en débarrasser est de le donner à d'autres personnes.

M. Nelli a noté ce phénomène de « chaîne » dans la Montagne Noire, mais à des fins thérapeutiques, « les sorciers » s'ils essaient encore, parfois d'enlever la méningite à un enfant, c'est « en « pariant » qu'une autre prendra le mal par hasard. Pour cela, ils « enferment » la maladie dans une bouteille qu'ils abandonnent sur le chemin. Celui qui ouvrira la bouteille sera frappé du même mal et l'enfant sera guéri » (49). Dans la transmission du livre, le hasard est chassé au profit d'une action concertée qui ne peut connaître d'échec : on mettra le livre en évidence, on le laissera dans un endroit public pour que la future victime ne puisse échapper à son destin.

point n° 23 : Une fois, j'en ai vu un ouvert au milieu de la route. Je l'ai pas touché et je suis repartie sur mon vélo d'où je venais. Ces livres quand on les a on peut plus s'en débarrasser.

point n° 1 : Les jeunes qui avaient l'Albert ont essayé de le brûler mais ils n'y ont pas réussi : il sautait dans le four.

point n° 15 : Vous pouvez le mettre au feu, il brûlerait pas. Je peux vous le donner à vous et moi je me retire. C'est à vous qu'on tape dessus.

point n° 10 : Le chauffeur quand il s'était suicidé (cf. 4546), il avait laissé le livre dans le car. Mon mari, sans

(49) R. Nelli : *Le Languedoc et le Comté de Foix. Le Roussillon*, p. 207
Paris, 1958.

rien dire, l'amène à la maison. Je l'ai vite reconnu et je lui ai dit :

— « Ce livre, il est pas pour ici. Tu vas me prendre ça et que je le voie plus. »

Mais il l'avait laissé et le petit a vu le corbeau (cf. 45442).

Alors mon mari l'a pris et l'a porté, enveloppé dans ses papiers, au cabinet des hommes sur le boulevard.

4548. Des curés.

Nous reproduisons ici la réflexion d'un informateur mettant en cause les représentants de la religion, en soulignant qu'il a été le seul à faire ce rapprochement :

point n° 25 : Pour trouver ces livres-là, il faudrait aller les chercher chez les curés. Ils en ont eux !

455. Fonction du grimoire.

Une enquête, effectuée par un de nos jeunes élèves, nous a permis de mieux saisir la fonction du grimoire, le rôle qu'il peut jouer de preuve accablante.

point n° 5 : B. est un âgé de soixante-dix ans environ. Il est de taille moyenne, assez gros. Il n'a aucune trace suspecte sur son visage rougeâtre. Il parle d'une voix sonore. Il marche lentement, étant très aimable avec les personnes qu'il rencontre dans la rue. Sa maison est assez vieille, mais les contrevents et la porte ont été récemment changés. Il vit avec sa femme.

Histoire : Un métayer de Chalabre possède, à trois ou quatre kilomètres du village, une étable, perchée sur une colline. L'hiver il y laisse quelques vaches.

Depuis quelque temps, lors de ses visites à l'étable il trouvait les bêtes très excitées. Un jour il a même trouvé l'unique taureau comme crevé : la bête avait reçu de multiples coups d'un objet pointu, sur le ventre.

Le métayer commença alors à se douter qu'une personne devait faire ces choses-là. Et un après-midi qu'il se rendit à l'étable en compagnie de deux autres personnes, il trouva un homme agenouillé près de la bête, manches retroussées et en transes : B. Le bruit court dans le village que B. « l'envoûté », avait le Petit Albert auprès de lui. D'autres personnes auraient même vu ce livre chez lui.

Rien ne permettait de soupçonner B. puisqu'il vivait comme tout le monde, sans que sa conduite ait quelque chose de remarquable. Quand le métayer et ses amis le découvrent ils doivent annoncer la nouvelle au village : l'affaire devient claire mais ne doit pas laisser d'intriguer et même d'inquiéter. Comment un homme normal, que rien ne distingue, a-t-il pu commettre un pareil acte ?

L'interrogation, si elle reste sans réponse, met le groupe entier en danger : si le hiatus normal-anormal n'est pas réduit au plus vite, il va devenir source de troubles, miner lentement la sécurité des esprits.

Alors la rumeur naît et se propage, rassurante : B. a lu l'Albert et n'a pu résister, il n'était plus maître de lui-même mais esclave du livre, il était « envoûté ».

La différence ou l'infraction au code *sans raison* ne peut être acceptée par le groupe social sans mettre en danger sa vie interne, sa cohésion : l'Albert, en faisant appel à la tradition, au connu, va rationaliser une attitude qui aurait pu être aussi bien attribuée à la « folie », dès le moment où l'Autre se voit refuser toute conscience pour être transformé en victime d'un destin qu'il ne peut qu'assumer.

46. Les pouvoirs des sorciers.

Les pouvoirs des sorciers sont nombreux et le registre de leur action étendu : auteurs de farces malicieuses, on les accuse aussi de donner des maladies et parfois de provoquer la mort (cf. chapitre, « l'envoûtement »).

461. Métamorphoses animales.

Les sorciers peuvent se transformer à leur gré pour effrayer les personnes qu'ils croisent sur les chemins : souvent ils revêtent la forme d'un mouton.

point n° 15 : Mon oncle allait voir sa bonne amie dans une ferme isolée. Il trouve un agneau au bord du chemin et il le prend sur ses épaules. Quand il arrive à la ferme, il reçoit deux gifles et l'agneau disparaît.

point n° 1 : Un homme d'Escouloubre trouve un agneau dans la campagne. Il le prend sur l'épaule. Ce mouton se fait de plus en plus lourd jusqu'au moment où il rencontre une personne qui lui demande où il va. Le mouton saute en répondant :

— « Fa a portin, portelha ».

point n° 30 : Près d'Albi le mouton répond :

— Dracon dracon Drac Drac
Som sur l'espata Je suis sur l'épaule
de Batiston. de Baptiste.

point n° 18 : Le grand-père d'une femme du village, chaque fois qu'il passait devant le cimetière de Puivert, voyait ses bœufs s'arrêter et une fois le diable lui est apparu sous la forme d'un mouton noir.

Parfois il égare les troupeau et imite les brebis pour tromper le berger.

point n° 24 : Un jour un berger était monté sur la montagne pour faire paître son troupeau. A la tombée de la nuit, toutes les brebis ne s'étant pas ramassées, il les appela : « Béla, Béla, Béla... » Alors quelque chose répondit : « Bé, bé, bé... » et ça changeait de place.

Il eut tellement peur que ses cheveux se dressèrent et que la casquette partit de sur sa tête. Il abandonna son troupeau jusqu'au lendemain.

D'autres fois le sorcier se moque des chasseurs, leur apparaissant en lièvre bavard.

point n° 27 : Un jour mon oncle était en train de chasser quand il voit un lièvre. Au moment où il va tirer, le lièvre lui dit :

— « *Y a de temps que ma sor es passada ?* »
(Il y a longtemps que ma sœur est passée ?)

Il a lâché son fusif et détalé sans attendre la suite.

En Ariège, pour ennuyer ses victimes, le sorcier se transforme volontiers en chien.

M^{me} de Séré : A Estounéou, l'instituteur et le curé faisaient de la magie. Un jour qu'une femme rentrait d'une veillée, elle rencontre l'instituteur qui lui demande :

— « Vous n'avez pas peur à cette heure ? »

La femme hausse les épaules et poursuit son chemin. A cent mètres de là, lui apparaît brusquement, en travers du chemin, un chien. Celle-ci le chasse mais elle n'arrive pas à le faire partir. Le chien s'évanouit brusquement à l'entrée du village.

Une autre fois un homme part avec un âne à la foire voisine. Il se trouve qu'il avait avec lui un pistolet. Soudain, un chien, apparu tout à

coup, se mit à tourner autour de l'âne. L'homme, ne parvenant pas à le faire partir, tire un coup de pistolet en l'air. Le chien s'engage sur une passerelle et soudain on entendit un bruit formidable comparable à celui d'une avalanche. L'homme, pris de peur, regagna le village.

Le curé, lui, prenait la forme d'un cheval.

M^{me} de Séré : Un jour, un jeune homme devait se rendre à un village voisin pour y chercher une génisse qu'il avait achetée. A la nuit tombée, il repartit, accompagné d'un ami, la génisse sur la charrette. Arrivés à une borde, ils virent une lueur sur le chemin et deux hommes qui descendaient. Mais lorsqu'ils se rapprochèrent, quelle ne fut pas leur surprise d'apercevoir non deux hommes, mais de se trouver en présence d'un cheval qui barrait le chemin. « Aré ! » cria l'un des hommes pour le faire partir, et la bête se mit à galoper. Tout à coup, il y eut un brouillard et on entendit une grande cavalcade. Lorsque tous les chevaux disparurent, les deux amis se rendirent compte qu'ils regardaient en l'air, à hauteur des premières branches de bouleaux. Ils se souvinrent alors du curé qui, avant que la génisse ne démarre sur sa charrette, avait caressé la bête en disant :

— « Vous rentrerez tard, ce soir ! »

Il ne faisait aucun doute, pour les victimes des apparitions, que l'instituteur puis le curé, usant de leur pouvoir, se soient transformés en chien et en cheval.

Il eut été étonnant que le chat, acolyte d'élection du sorcier dans toute l'iconographie diabolique, ne joue aucun rôle dans ces récits.

Savy-Nelli (n° 50) : A Camon, dans l'Ariège, trois jeunes filles vont vendanger dans une maison à « mauvais esprits ». L'une d'elles meurt. Pendant la veillée on vit des chats qui montaient sur les armoires et s'enfuyaient malgré la porte fermée. Ces chats avaient déchiré de leurs griffes le visage de la morte.

M^{me} de Séré : Un soir dans une étable, on vit un chat. Le lendemain une vache était écornée.

(50) Max Savy et René Nelli : *Enquête sur la magie dans le Chalabrais*. p. 46, Folklore, Printemps 1947. Carcassonne.

462. Le sorcier, meneur de loups.

point n° 1 : A Counozouls, le grand-père d'un informateur avait la réputation de faire venir les loups.

Par contre nous n'avons relevé aucun cas de lycanthropie.

463. point n° 6 : Le sorcier était accusé de transformer les gens en pierre.

464. Sommeil magique.

point n° 1 : A Pieusse, un petit s'en allait porter le dîner à son père, dans une vigne, pendant le temps du midi. Le petit n'arrivait jamais. Son père l'a trouvé endormi dans un buisson, le dîner à la main. C'est une femme, pardi, qui l'avait endormi.

465. Double vue.

point n° 7 : Un jour un bonhomme était devant la porte quand un type qui passait s'arrêta et lui dit :

— « *Te me cal balhar ço qu'i a darnier la porta.* » (Il faut que tu me donnes ce qu'il y a derrière la porte).

L'autre, croyant qu'il s'agissait du balai, lui répond : « Prends-le, si tu le veux ».

Mais c'était sa fille qui était à l'évier. Dès ce moment elle n'a eu que des ennuis : elle trouvait des bêtes dans la soupe, elle se coiffait d'un paillasson.

point n° 17 : Le régisseur d'une campagne est accusé de parler avec le diable. Une fois, des métayers étaient partis contre son avis. Il leur a dit :

— « Vous avez tort. Il vous arrivera malheur. »
Le jour même du déménagement, le fils se tue à moto, la mère a la jambe sectionnée par une voiture.

466. L'âme du sorcier.

Chesnel a relevé, au 19^e siècle, la croyance suivante dans la Montagne Noire :

Une sorcière s'était endormie un jour, vers midi, parmi des moissonneurs. Comme elle était depuis longtemps soupçonnée d'avoir des intelligences avec le diable, on profita de l'occasion pour s'en assurer, et afin de voir si son âme ne se trouvait pas en ce moment en promenade, on transporta son corps au loin, et l'on mit une grande cruche à la place qu'elle avait occupée.

Quand l'âme revint de son excursion, elle alla en effet se loger dans la cruche, et fit rouler celle-ci de côté et d'autre, jusqu'à ce que se rapprochant du corps qu'on avait isolé, elle s'y rétablît. (n° 51).

Ce phénomène est bien connu de différentes magies que Mauss note comme qualité propre du sorcier : « L'âme du magicien est essentiellement mobile et détachable de son corps » (n° 52). Il semble que cette série de pouvoirs (de 461 à 466) marque l'aspect le plus merveilleux, fût-il néfaste, de la puissance du sorcier : nous sommes proches des thèmes de contes, la volonté esthétique paraît l'emporter sublimant la crainte au profit d'une fiction attirante.

467. Il peut vous faire perdre le chemin.

point n° 10 : A Rieux-en-Val, il y avait une bergère qui s'appelait la Nini : un brave carcan ! Un jour qu'on se promenait avec ma sœur, nous étions petites alors, elle nous avait dit un chemin pour rentrer à la maison. On l'a suivi et on est tombé en pleine garrigue. C'est que le soir venait, et il fallait partir. Mais chaque fois qu'on avançait on voyait des puits qui apparaissaient à ras de terre. Finalement, on s'est blotti auprès d'un genêt sans bouger.

Mais la nuit avançait et mon père s'est inquiété. Il est venu sur la route et a donné des coups de sifflet : alors on a reconnu le bruit du sifflet, on s'est précipité sur la route, les puits ont disparu et on a retrouvé le chemin. Quelques jours après, une de mes tantes m'a dit que c'était la Nini qui avait fait le coup : c'était une sorcière.

468. Il fait tomber les gens et les choses.

point n° 24 : Une fois, sur la place, on avait laissé un enfant au berceau dans une maison. Quand les parents sont revenus, ils ont trouvé l'enfant en bas, par terre. Ils ont dit : « c'est le diable qui l'a apporté là ».

point n° 25 : Le vieux de Pezens, lui, tenait la bascule. Si on se moquait de lui, on était « tranquille ». Des gens, qui s'étaient foutu de lui, étaient sur la route de Pezens à Ventenac avec un chargement

(51) Chesnel, op. cit., p. 287.

(52) H. Hubert et M. Mauss : *Esquisse d'une théorie générale de la magie*, in *Sociologie et Anthropologie*, p. 26. Paris, 1966.

de piquets. Tout d'un les piquets se sont mis à tomber de la charrette ; ils les remettaient dessus, mais ça recommençait à tomber. Il a fallu qu'ils laissent la charrette jusqu'au lendemain après-midi.

469. Il pénètre dans les maisons à son gré.

Il est intéressant de noter que l'acteur principal de cette histoire est notre informateur du point n° 25. Quand nous avons appris la chose à notre infgormatrice nous pouvons dire, sans mentir, qu'elle s'est transformée sous l'effet de la colère.

point n° 10 : *Bon Dieu, qu'un breich ! Es quicom aquel la Fumée. Val pas res.* (Bon Dieu, quel sorcier ! C'est quelque chose ce la Fumée. Il ne vaut rien.)

Quand il était jeune il volait l'argent, les bijoux et les ustensiles de sa mère pour les vendre. Il se vantait d'avoir un anneau magique qui lui faisait avoir tout ce qu'il voulait.

Je l'avais foutu à la porte, parce que quand il est revenu du régiment il avait raconté que je lui avais demandé de venir. Un soir, je couchais avec ma sœur, on a entendu du bruit dans l'escalier puis quelqu'un qui montait. Tout d'un coup ma sœur a senti une main sur sa poitrine et quelqu'un lui parlait en contrefaisant sa voix, en parlant pointu. Je l'ai reconnu et j'ai dit :

— « C'est la Fumée ! »

Ça été fini tout de suite.

point n° 31 : Des enfants d'une dizaine d'années se mettent au lit. Celui-ci se met à trembler. Le père monte pour les gronder, mais ça se reproduit plusieurs fois : les enfants nient être à l'origine du bruit. Le père ouvre la porte, la referme mais reste dans la pièce. Le lit continue à trembler presque toute la nuit. Le lendemain le père rencontre dans le village un type qui lui dit :

— « Les enfants ont bien dormi, cette nuit ? »

L'autre lui répond :

— « C'est toi qui as fait le coup et si tu recommences je viendrai te réveiller à coups de fouet ».

Dorénavant, il n'y eut plus d'incident.

Une autre fois, une femme monte au grenier et voit une malle qui danse. Elle appelle son mari

qui lui dit que quand il y a un sort, il faut le surmonter. Il dit à la malle : « Danse » et elle s'arrête.

Dans les trois cas, le sorcier est entré lui-même dans la maison ou il a agi à distance. Mais plus important est la manière dont les victimes ont surmonté leur sort : dès le moment où elles ont reconnu et nommé le sorcier, son action a été contrecarrée. Ce faisant elles perçaient l'anonymat, condition essentielle de l'opération magique, et rendaient au sorcier une dimension humaine.

4610. Ils sont maîtres des éléments.

point n° 17 : Dans une campagne, près du village, le régisseur a des facultés étranges.

Il a le pouvoir de conserver le vin plus longtemps que tout le village.

Il peut faire pleuvoir : il marche autour de la vigne en parlant, tout en faisant des signes avec des bouts de bâton.

En période de sécheresse je l'ai vu planter un bâton dans la terre : le lendemain il y avait une source à l'endroit frappé.

Notre homme possède donc deux pouvoirs différents, même s'ils sont liés aux yeux des villageois : il est sourcier et surtout commande la pluie, pouvoir que, pourtant Wier, au 16^e siècle, contestait déjà : « quelqu'un pourra objecter que par charmes la pluie peut être excitée et comme appelée par les sorcières, qui ont envie de nuire et faire mal... mais il ferait en ceci fort injure à Dieu » (n° 53).

point n° 4 : On avait peur des sorts, contre les chiens, pendant la saison de chasse. (cf. 472321, 472322, 472323).

4611. Il arrête le mouvement.

C'est sans aucun doute le pouvoir le plus connu de nos informateurs, celui aussi qui est resté le plus vivace puisque de nos jours encore, il est fréquent que le sorcier empêche les voitures de démarrer ou les arrête même dans leur course : point n° 25.

point n° 1 : Une fois, j'étais sur la place de Pieusse et il venait un charretier de Limoux qui avait deux ou trois chevaux et un chargement de fourrage.

(53) J. Wier : *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs*, 2 t., tome 1, p. 375-376. Paris, 1885.

Une femme qui était sur la place a dit :

— « *Què pariatz qu'aquèl carretier avançara pas d'un pas si lo voli ?* » (Que pariez-vous que ce charretier n'avancera pas d'un pas si je le veux ?)

Elle a fait des simagrées et la charrette a plus voulu partir. Et quand elle a voulu, elle a refait ses signes et le type est parti.

point n° 4 : J'avais un pressoir à vin et je m'en servais pour les gens du village. Un jour que j'étais au travail elle a mis le nez à la porte :

— « *Que venes fotre aqui, fot-me le camp!* » (Que viens-tu foutre ici, fous-moi le camp !)

Pan! la vis du pressoir a cassé. *Avia un mal uelh.* (Elle avait le mauvais œil).

point n° 15 : Le sorcier habitait en haut d'une côte. Mon oncle montait avec les vaches qui tout d'un coup s'arrêtent. Il fait un détour au cas où l'autre voudrait lui faire crever les vaches. Pourtant elles y étaient montées plusieurs fois, mais ce jour-là le sorcier était à la fenêtre. C'est un type qui avait le diable dans la maison.

Un type, aux Martyrs, a eu jusqu'au camion arrêté quand il passait devant la maison du sorcier.

point n° 16 : La sorcière contrariait le mouvement, elle l'arrêtait. La voiture, elle la bloquait en passant, le pressoir idem.

Un jour un bonhomme a eu les roues de la charrette bloquées. Il est allé la voir avec la *tavèla* (billot de la charrette) en lui disant :

— « *Te foti un cop darnier de las aurèlhas, sas!* » (Je te fous un de ces coups derrière les oreilles !)

Elle lui répond d'une voix innocente, mielleuse :

— « *Perqué? Tornatz-i. Veiretz.* » (Pourquoi? Retournez-y. Vous verrez).

Il revint et les roues se mirent à tourner.

point n° 25 : A Ajac il y avait une sorcière. Un jour un type portait du fourrage sur sa charrette quand celle-ci s'arrête : il enlève le frein mais rien à faire. Alors il a compris : « *Es un cop d'aquela puta.* » (C'est un coup de cette pute).

Un sorcier qui faisait perdre le chemin avait volé à l'informateur « une prière des morts qui arrêta la souffrance ». M. était allé réclamer sa prière, ce à quoi l'autre avait rétorqué :

— « Si je veux, je te fais tourner pendant deux heures ».

Mai M. l'a menacé de coups de bâton et il a eu gain de cause.

La tradition est fort ancienne, si nous en croyons M. Marquès-Rivière puisque, « à Rome, les cochers demandaient à des magiciens de maudire les coches adverses et des tablettes étaient enfouies sous l'amphithéâtre lui-même afin d'arrêter directement les chars » (n° 54).

4612. Elles arrêtent le lait.

Ce privilège est réservé aux femmes, aux sorcières, et ce, pour des raisons bien simples : « étant donné l'extrême importance du lait maternel, puisque son absence signifierait pour l'enfant dépérissement, maladie et mort, des seins gonflés de lait sont naturellement un objet d'envie pour les autres mères dont le regard envieux peut dérober le lait et assécher les mamelles de l'heureuse nourrice (n° 55) ».

Le chroniqueur anonyme des *Ordonensas et costumans del libre Blanc* le savait bien, qui donnait aux jeunes mères ce conseil :

*Item una femna qu'alayta
No mostre pas la popa trayta
Del colaret sera cuberta ;
Car s'era tota descuberta,
Qualcun ly poyria far pereilh
La regardan de malvays ueilh.*

Item une femme qui allaite
Ne doit pas montrer son sein découvert
De sa colerette elle le couvrira ;
Car s'il était découvert,
Quelqu'un pourrait lui jeter un sort
En la regardant d'un mauvais œil. (n° 55)

point n° 18 : Une fois, Léonie (la breicha) a donné un biscuit à un enfant de huit mois qui tétait. Il s'est aussitôt arrêté de prendre le sein et huit jours après la petite fille était morte.

(54) J. Marquès-Rivière : *Amulettes, talismans et pantacles*, p. 144-145. Paris, 1950.

(54) E. de Martino : *Italie du Sud et Magie*, p. 62. Paris, 1963.

(55) *Las Ordonensas et costumans del libre blanc*, publiées par le Docteur J.B. Noulet, vers 245-250. Paris, 1876.

Souvent, c'est à la colère populaire que la malheureuse victime devait de retrouver son lait :

point n° 4 : Une fois, une maman allaitait son bébé. La *breicha* est passée et lui a dit :

— « Tu l'as beau, ce bébé ! »

Elle le caresse et s'en va. Ce petit sans plus vouloir prendre le sein de deux ou trois jours. Ça c'est dit dans le village, car autrefois c'était un événement quand une maman ne donnait pas le sein. Elle l'a su cette femme et elle est arrivée :

— « *Que me dison ! Qu'as le pitchoun que vol pas tetar ?* » (Voix mielleuse). (Qu'est-ce qu'on me dit. Tu as le petit qui veut pas têter ?).

— « Oui, depuis que tu es venue l'autre jour ».

— « Pour voir, mets-le lui au sein ».

Alors le petit s'est remis à têter. La femme est revenue quand elle a appris le bruit qui courait.

Bien des fois l'acte n'est pas prémédité, la sorcière subit ce pouvoir qu'elle n'a pas désiré :

point n° 25 : A Capendu, une femme arrêta le lait sans le vouloir. Un jour qu'elle était passée, un enfant ne tétait plus. Elle est venue, l'a touché par derrière, en disant :

— « Teta, teta, teta ! »

Aussitôt l'enfant a repris le lait. Il paraît que c'est malgré soi.

point n° 27 : A Labastide, une femme arrêta le lait aux mères. Quand elle venait chez nous (on était dix enfants) elle disait à ma mère :

— « *Dison que dosti le tetat als mainatges, més a tu l'ai jamai dostat* ». (On dit que j'empêche les enfants de têter, mais à toi je ne t'en ai jamais empêché).

Il fallait qu'elle dise ça pour pas arrêter le lait aux enfants.

Les animaux ne sont pas épargnés par le sort comme le notait, d'une manière poétique, Chesnel : « Dans la Montagne Noire on accuse les sorcières de faire rendre du sang aux vaches au lieu de lait. Mais si vous les surprenez en flagrant délit vous pouvez, à l'aide d'un bâton, les forcer à prononcer certaines paroles de leur grimoire ; aussitôt vous voyez arriver par la porte de l'étable

de petits ruisseaux de lait qui reprennent leur place dans le ventre des vaches » (n° 56).

point n° 27 : A Labastide, un fermier tirait le lait d'une vache. Une femme est arrivée, lui a passé la main sur le museau en disant :

— « *A, qu'es polida aquela vaca!* » (Ah, qu'elle est jolie cette vache !)

Elle s'en va et la vache se refuse à donner une goutte de lait. Le bonhomme a compris et dit :

— « *Aquela femna m'as embreichat la vaca* ». (Cette femme m'a ensorcelé la vache).

Ils vont la chercher mais elle dit qu'elle n'avait rien fait.

— « *Mes ieu i ai fait pas res à la vaca qu'es tan brava* » (Mais moi je ne lui ai rien fait à la vache qui est si brave).

Elle revient à l'étable, caresse le museau de la vache et sort à reculons. Quand elle a été dans la rue le lait s'est remis à couler.

Même notre cousin, le cochon, n'échappe pas à leur méfait :

point n° 24 : Quand on égorgeait le cochon, si elle passait dans la rue, le cochon ne saignait plus. Elle était renommée.

47. Les techniques.

On ne sait que peu de choses sur les techniques employées par le sorcier ou du moins l'imagination populaire est moins riche dans ce domaine, le plus mystérieux de tous puisqu'il donne les clés de la puissance maléfique.

Nous pouvons cependant distinguer plusieurs niveaux dans ce rituel : jouent d'abord des facteurs externes tels que le jour et l'heure puis interviennent les éléments de l'acte qui se décomposent en trois rites : objectif, gestuel et oral.

471. Facteurs externes.

4711. Le lieu.

Nous sommes ignorants du lieu privilégié par le sorcier pour se livrer à ses maléfices, et pour cause : « la cérémonie magique se fait d'ordinaire dans les bois, loin des habitations, dans la nuit ou dans l'ombre, ou dans les recoins de la maison, c'est-à-dire à l'écart » (n° 57). Au point n° 27 et au point n° 33, les informateurs ont précisé la liaison sorcier-cimetière.

(56) Chesnel, op. cit., p. 1128.

(57) Hubert et Mauss, op. cit., p. 15.

4712. Les jours.

Il semble que cette notion soit vague ou même totalement inconnue des informateurs. Chesnel, quant à lui, donne la précision suivante en ce qui concerne la Montagne Noire : « Le vendredi, ainsi que le mercredi sont consacrés par les sorciers, à la célébration de leurs mystères (n° 58).

Cependant au point n° 7, dans la même région, c'est le mardi et le samedi qui sont consacrés aux cérémonies maléfiques.

4713. L'ordre naturel.

Il semble qu'il y ait une liaison entre l'ordre naturel et l'ordre social : le sorcier inverse les rapports naturels afin de mieux nier l'harmonie quotidienne.

point n° 15 : Il ne travaille que la nuit. Il pioche la nuit.

point n° 33 : Le sorcier allait au cimetière, la nuit.

De même il profanera les fêtes et les saisons en les consacrant à ses projets néfastes : « les veilles des grandes fêtes religieuses, en particulier celles de Noël, de Pâques et de la Saint-Jean, sont considérées comme des nuits d'élection pour préparer les maléfices » (n° 59).

472. Le rituel.

4721. Rite objectif.

Le sorcier est amené à se servir d'objets, ou charges, qui au contact de la victime produiront l'effet désiré.

point n° 4 : Il ne fallait pas ramasser des épingles parce qu'elles pouvaient être ensorcelées.

point n° 15 : L'informatrice a été ensorcelée, alors qu'elle était jeune, par un peigne qu'elle avait reçu d'une sorcière.

point n° 18 : La sorcière donnait des bonbons ou des biscuits à sa victime.

point n° 27 : Pour faire renverser les charrettes il faut les clous de la caisse d'un cercueil. Le sorcier va chercher les clous dans les cimetières puis il les met en travers de la route.

4722. Rite gestuel.

Parfois, c'est par un geste ou un coup d'œil que le sorcier opère.

point n° 31 : On dit qu'il y a des hommes qui ont des mauvais coups d'œil : ils arrêtent les chevaux en enlevant leur casquette et en se grattant la tête.

(58) Chesnel, op. cit., p. 1235.

(59) M. Bouteiller : *Sorciers et jeteurs de sorts*, p. 111. Paris, 1958.

Dans la plupart des histoires d'allaitement tari (cf. 4613), il y a eu attouchement préalable de la victime ou coup d'œil insistant.

4723. Rite oral.

C'est celui dont on parle le plus et qu'on connaît le moins sinon par des textes dont les vertus relèvent du signe écrit et de la parole. Nous étudierons d'abord celle-ci dans ses variations et ses constantes propres ; c'est un choix arbitraire qui nous fera examiner ensuite le contenu de cette parole, sans que nous méconnaissions pour autant les liens étroits du dire et du dit.

47231. Le dire.

Une tradition veut que les poètes soient les premiers magiciens grâce à la clairvoyance qui leur a fait découvrir « le pouvoir spécifique du vers... force qui lui est donnée par son caractère rythmique, son hermétisme et l'emphase dramatique avec laquelle on le récite » (n° 60). Cette hypothèse, pour aussi intéressante qu'elle soit, n'a jamais eu, à notre connaissance, de confirmation dans le domaine de la sorcellerie traditionnelle ; outre qu'il est passablement difficile de demander à un sorcier de réciter ses formules devant témoin, nous ne saurions manquer de souligner le caractère empirique et réduit de l'observation, le goût pour la poésie de l'enquêteur introduisant des notions trop subjectives capables de fausser l'information.

472311. Le silence.

Une autre tradition, apparemment contradictoire, attribue au silence des qualités magiques qu'il est impossible de vérifier, bien que le silence apparent n'empêche pas cette incantation sous-entendue qu'est la conscience du désir » (n° 60) sans oublier « que les mots barbares et non entendus ont plus de puissance en la Magie, que ceux qui sont entendus » (n° 61).

472312. L'accent et le ton.

Par contre, nos enquêteurs nous ont fourni quelques indications sur le ton et l'accent de cette parole :

point n° 10 : Le sorcier, il parle pas avec sa voix naturelle : il va parler français, pointu, comme un marseillais. Il fera l'accent de Paris, de l'Ariège ; il contrefait sa voix.

C'est, s'il en fallait une, la confirmation de l'observation de Hubert et Mauss sur la parole magique : « la magie a parlé sans-crit dans l'Inde des pacrits, égyptien et hébreu dans le monde grec, grec dans le monde latin, et latin chez nous. Partout elle

(60) Hubert et Mauss : op. cit., p. 50.

(61) Bodin : *Démonomanie des sorciers*, p. 55. Paris, 1582.

recherche l'archaïsme, les termes étranges, incompréhensibles » (n° 62).

Le sorcier qui contrefait sa voix, déguise aussi son ton afin de mieux convaincre de sa bonté :

point n° 15, 16, 27 : il a une voix mielleuse (que les informateurs imitent d'ailleurs quand ils racontent les histoires).

47232. Le dit.

Si, d'après Migne, « les bergers emploient, dans tous les maléfices, des Pater, des Ave, des neuvaines de chapelet » (n° 63), ils n'ont pas manqué de puiser dans les livrets de colportage des formules qu'ils ont transformées ensuite et traduites à l'occasion.

Nous n'en voulons pour preuve que les formules suivantes, relevées lors de nos enquêtes, et récitées par un socier encore en exercice.

472321. Secret pour empêcher les chasseurs de chasser. Recueilli au point n° 25.

« Vous mettez deux petits cailloux à la poche. Vous vous décoiffez. Vous prononcez ces paroles :

— *Cap n'en veiras, cap n'en tuaras, cap n'en balharas. Tablic, Tablac.* (Aucun tu n'en verras, aucun tu n'en tueras, aucun tu n'en donneras. Tablic, Tablac).

Vous tournez la poche à l'envers et vous laissez tomber les cailloux. Le chasseur ne verra rien et, s'il en voyait, il manquerait tout ».

Dans cette opération, les trois niveaux du rite sont restitués : oral, gestuel et objectif.

472322. Secret pour la chasse : recueilli au point n° 32.

<i>Gosses de gosses</i>	Chiens de chiennes
<i>Que cassatz</i>	Qui chassez
<i>Vos rappelatz pas</i>	Ne vous souvenez-vous pas
<i>Que le rei Heroda</i>	Que le roi Hérode
<i>Avia fait venir</i>	Avait fait venir
<i>Cinq cents sants innocents</i>	Cinq cents saints innocents
<i>En l'onor d'aquelis sants</i>	En l'honneur de ces saints
<i>Vos defendi d'anar plus lenc</i>	Je vous défends d'aller plus loin
<i>Una crotz en la terra</i>	Une croix dans la terre
<i>Atapada ame de terra</i>	Recouverte de terre
<i>Pas mäi</i>	Pas plus
<i>E lo ca s'arresta.</i>	Et le chien s'arrête.

(62) Hubert et Mauss, op. ci., p. 50-51.

(63) Migne : *Encyclopédie théologique*, tome 48, p. 198. Paris, 1846.

De cette formule le mécanisme est relativement connu, bien qu'utilisé d'habitude à des fins contraires, celles de guérison ou de contre-envoûtement : « il consiste à décrire une opération semblable à celle qu'on veut produire ». Cette description a la forme d'un conte ou d'un récit épique et les personnages en sont héroïques ou divins.

On assimile le cas présent au cas décrit comme à un prototype et le raisonnement prend la forme suivante :

Si un tel (dieu, saint ou héros) a su faire telle ou telle chose (souvent plus difficile) dans telle circonstance de même, ou à plus forteraison, peut-il faire la même chose dans le cas présent qui est analogue » (n° 64).

Le modèle mythique devient donc ici, au contraire de la guérison, modèle de création, qui va actualiser le schéma initial afin de permettre, à travers la répétition, la réalisation effective du désir.

472323. Secret pour empêcher les chiens de chasser : recueilli au point n° 25 :

« Dabord il faut se décoiffer, faire le signe de la croix puis compter les chiens à l'endroit et à l'envers. C'est-à-dire s'il y a quatre chiens compter : un, deux, trois, quatre, quatre, trois, deux un.

Ensuite, il faut dire :

— *Gosses de gosses bon jorn. Que fasetz de tan bon matin ? Sovenetz vos dels cinq cents innocents que fasquet morir le rei Heroda. E per mon ordre arrestatz-vos se vos plai.* (Chiens de chiennes bonjour. Que faites-vous de si bon matin ? Souvenez-vous des cinq cents innocents que fit mourir le roi Hérode. Et par mon ordre arrêtez-vous s'il vout plaît).

Ils tiennent le gibier à cinquante mètres et ils s'arrêtent : c'est vrai parce que ma femme l'a essayé sur un voisin. »

Le rite se complique, ici, d'opérations annexes, toutes commandées par une volonté d'inversion flagrante : comme les récits sont détournés de leur sens premier, l'énumération des chiens, elle aussi, se fera à l'envers. De plus, le rite oral prend une dimension gestuelle : on se décoiffe et on se signe.

48. La mort du sorcier.

La tradition populaire se devait d'attribuer au sorcier, homme mauvais parmi tous, une mort à la mesure de sa réputation.

(64) Hubert et Mauss, op. cit., p. 49.

point n° 30 : Dans le Tarn, un homme était connu dans le village parce qu'il montait avec son cheval la côte la plus difficile du village, à toute allure. On le soupçonnait d'être sorcier.

A sa mort son cercueil était très lourd ; quatre hommes pouvaient à peine le porter.

Dans ce cas, c'est le démon qui a emporté le corps de son acolyte et l'a remplacé par des cailloux. Mais avant la fin les souffrances sont terribles, le sorcier expie sur la terre le mal qu'il a pu faire :

point n° 15 : Il y en a qui ne peuvent pas mourir. Dans l'Ariège, il y en a un qui est mort. Le curé a dû prendre deux acolytes qui se pendaient à la soutane pendant qu'il jetait l'eau bénite.

Il était secoué par le diable ou le démon, quelque chose comme ça.

On a appelé les enfants pour leur montrer ce que c'était.

— « *Ieu me seria metida dins un iou.* » (Moi, je me serais mise dans un œuf).

A l'heure de sa mort, le sorcier peut transmettre son pouvoir par un simple serrement de main. C'est pourquoi ceux qui redoutent un rapport avec le diable évitent de toucher la main du moribond mais les plus charitables lui tendent un balai qu'ils s'empressent ensuite de brûler.

point n° 18 : A la mort de Léonie, la *breicha*, Louise, connue comme spécialiste de l'habillage des morts, a refusé d'y aller et de la toucher.

point n° 1 : A Roquefort du Sault, une *breicha*, à sa mort, tendait sa main en disant :

— « *Toca me la man, toca me la man.* » (Touche-moi la main ; touche-moi la main).

Mais personne voulait le faire par peur d'avoir sa maladie.

point n° 15 : Le balai qu'avait touché le sorcier mourant sautait tout seul dans la chambre.

5. — NOTE SUR LA PSYCHOLOGIE DU SORCIER.

Nous faisons volontiers notre l'affirmation de Julio Caro Baroja quand il écrit que « les renseignements que nous possédons sur la sorcellerie, sont plus nombreux de la part de ceux qui croient aux sorcières que de ceux qui se croient eux-mêmes sorciers ou sorcière » n° 65). Dans ces conditions il est difficile de cerner la conscience qu'a le sorcier de ses pouvoirs et de son

rôle. Est-il désespéré et passionné, ne donnant de valeur qu'au Présent et à l'Illusoire, condamné à penser faux et à vivre dans l'irrationnel comme dans un rêve » (n° 55) ou bien est-ce un esprit faible, un curieux, un empiriste pris à son propre piège... ?

Le problème de l'observation expérimentale reste ici sans solution ; les études cliniques qui pourraient éclaircir la personnalité des jeteurs de sorts sont rendues impossibles par leur disparition rapide et la mauvaise volonté qu'ils mettent à se laisser observer.

Plus intéressants sont les rapports que le sorcier entretient avec son public puisqu'ils permettent de lier le phénomène à l'institution : le sorcier « simule... il n'est pas libre, il est forcé de jouer soit un rôle traditionnel, soit un rôle qui satisfasse à l'exigence de son public » (n° 67).

Il est besoin alors de peu de mots, le geste ou le regard suffisent « car la pensée primitive est capable de traduire en mythes extrêmement actifs les secrets, les réalités les plus complexes de l'esprit. Et cette « langue » est parfaitement transmissible, parfaitement comprise d'un tiers, sans cependant monter jusqu'à la conscience claire, ni quitter le plan du concret symbolique » (n° 68).

Sur la scène immense du quotidien, le sorcier, victime avant d'être acteur, joue donc le rôle difficile que lui a assigné la collectivité, payé en retour par la satisfaction de la volonté de puissance commune à tous.

6. — CONCLUSION.

De cette analyse un point nous semble essentiel qui est le pivot de notre argumentation : plus importants que l'efficacité des pouvoirs ou la fonction précise du sorcier nous semblent être l'image, la *représentation* qui en est donnée dans une culture particulière et le code qui assume cette représentation.

Le second centre d'intérêt est le phénomène de la *création* : d'après nous le sorcier n'existe pas a priori, il est le résultat d'une création plus ou moins originale, dont nous nous sommes efforcés de déterminer les lois objectives et symboliques.

Telle sera donc l'idée qui présidera à la suite de notre travail, et que nous aimerions voir confrontée à d'autres domaines que le Bas-Languedoc : comment et suivant quelles règles les mentalités populaires ont-elles forgé leur mythologie sorcellaire ?...

(65) Julio Caro Baroja, op. cit., p. 28.

(66) R. Nelli, op. cit., inédit.

(67) H. Hubert et M. Mauss, op. cit., p. 89.

(68) R. Nelli : *La conscience du mal chez les sociers de village*. Folklore de France. Revue Pyrénées, p. 536. Toulouse, 1943.

**BIBLIOGRAPHIE PROVISoire NE COMPORTANT QUE LES OUVRAGES
ET ARTICLES FONDAMENTAUX CITÉS OU UTILISÉS POUR CETTE
PREMIÈRE PARTIE**

- BODIN : *Démonomanie des sorciers*. Paris, 1582.
- BOUTEILLER Marcelle : *Sorciers et jeteurs de sorts*. Paris, 1958.
- BOUTEILLER Marcelle : *Médecin populaire d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, 1966.
- BROCHON Pierre : *Le livre de colportage*. Paris, 1954.
- CARO BAROJA Julio : *Las brujas y su mundo*. Madrid, 1961.
- CÈBE Olivier : *Catalogue sur la Magie*. Castres, 1969.
- De CHESNEL A. : *Dictionnaire des superstitions, erreurs, préjugés et traditions populaires*. Paris, 1856.
- COMPANYS Manuel : *Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique*. Via Domitia III. Toulouse, 1956. - Via Domitia V. Toulouse, 1958.
- DUFAUR Marguerite : *En Lauragais*. Paris, 1927.
- GARDEL C. : *Petits métiers, marchands, chanteurs dans la commune de Bize, au siècle dernier*. Folklore n° 16. Carcassonne 1939.
- HUBERT H. et MAUSS Marcel : *Esquisse d'une théorie générale de la Magie*. In sociologie et anthropologie. Paris, 1966. (3^{me} édition).
- LANCELIN Charles : *La sorcellerie des campagnes*. Paris, 1910. (réédition 1968).
- LÉVI-STRAUSS Claude : *La pensée sauvage*. Paris, 1962.
- LÉVI-STRAUSS Claude : *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss* in Sociologie et Anthropologie. Paris, 1966.
- LITTRÉ : *Dictionnaire de la langue française*. 4 tomes. Paris. 1881.
- MANDROU Robert : *De la culture au 17^e et 18^e siècles*. La bibliothèque bleue de Troyes. Paris. 1964.
- MANDROU Robert : *Magistrats et sorciers en France au 17^e*. Paris. 1968.
- MARQUÈS-RIVIÈRE Jean : *Amulettes, talismans et pantacles*. Paris, 1950.
- De MARTINO Ernesto : *Italie du Sud et Magie*. Paris, 1963.
- MICHELET : *La Sorcière*. Paris. édition 1966.
- MIGNE Abbé : *Encyclopédie théologique*. Tome 48. Paris, 1846.
- MISTRAL Frédéric : *Lou Trésor dou félibrige*. Aix-en-Provence, s.d.
- MURRAY Margeret : *Le dieu des sorcières*. Paris, 1957.
- MURRAY Margeret : *The witch-cult. in western Europe*. Oxford, 1962.
- NELLI René : *La conscience du mal chez les sorciers de village*. in Folklore de France. Numéro spécial de la Revue Pyrénées. Toulouse, 1943.
- NELLI René : *Le Languedoc et le Comté de Foix. Le Roussillon*. Paris, 1958.
- NELLI René : *La civilisation traditionnelle dans les « Pays » du Languedoc et du Comté de Foix*. Inédit.
- Las ordonensas et costumans del libre blanc publiées par le Docteur J.B. Noulet*. Paris, 1876.
- P.A.N.C. règ de l'ordre de St-Aug. (Amilha) : *Le tableau de la bido del parfet chrestia en berses*. Toulouse, 1963.

- PONROUCH-PETIT Anne-Marie : *De quelques croyances populaires*. Folklore n° 9. Carcassonne. Novembre 1938.
- RAVIER Xavier et SÉGUY Jean : *Chants folkloriques gascons de création locale*. Via Domitia VI. Toulouse, 1959.
- ROBERT Paul : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 6 tomes. Paris, 1964.
- ROURE Nicole : *La sorcellerie dans le Roussillon*. Cerca n° 26, 27, 28. Perpignan, 1964, 1965.
- SAVY Max et NELLI René : *Enquête sur la magie dans le Chalabrais*. Folklore n° 46. Carcassonne, 1947.
- De SÉRÉ M^{me} : *Le monde visionnaire en pays Bethmalais*. Manuscrit inédit. Toulouse 1969.
- VAJDA Georges : *Israël et le judaïsme*, in *Le Monde du Sorcier*. Paris, 1966.
- VENTRE Madeleine : *L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien régime (1700-1789)*. Paris - La Haye, 1958.
- WIER Jean : *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infames, sorcières et empoisonneurs...* Paris, 1885.
-

